Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

**Magasin de Pianos de Junius Hart,**
LIMITÉ.
COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar

### MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

**Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.**

MARIAGES—Henry Goodrich Caldwell à Marie K. McCabe, Thomas Holford à May Van Benthuysen, George Charles Angamar à Marie Alice Pettit, Andrew Jackson Chrisholm à B. Louise Kapplkus.

NAISSANCES — Mmes C. Linzey, une fille; M. Sully, une fille; A. Auguste, un garçon; J. Daley, un garçon; J. Langenstein, un garçon; E. Brazley, un garçon; R. J. French, un garçon; W. J. Armand, un garçon; J. J. Fogarty, un garçon; L. C. Jacole, un garçon; G. V. Cellos, un garçon; T. J. Bermingham, un garçon.

DECES—Vve Charlotte B. Edwards, 84 ans, 1520 ave Louisiane; Henrietta Laveaud, 67 ans, 2211 St-Louis; J. L. Ross, 34 ans, 1819 Bourbon; Vve Joseph Neguelowa, 36 ans, 1501 Dumaine; Vve G. W. Sloan, 64 ans, 337 Bermuda; A. Vautrain, 58 ans, 1820 N. Remparts; Irma Farish, 16 ans, hôpital de charité; Mme Henrietta Young, 54 ans, 2119 Bienville; F. Pinero, 51 ans, 6106 rue Laurel; R. W. Schneider, 6 mois, 2418 rue Chartres; Mary Domagio, 3 mois, Annette et Urquhart; Marie Germaine, 2 mois, asile de St John Berchman; Omeliena Kennedy, 3 mois, 1613 Ursulines; Vve Marie Demailly, 75 ans, asile des Petites Sœurs des Pauvres; Raymonde Brooks, 22 ans, hôpital de charité; Octavia Papania, 1 an, 502 Hôpital; Maria Mouton, 49 ans, 2219 Dumaine; M. W. Muggah, 4 mois, 2319 Cadix; Rosanna Crowley, 20 ans, 2040 Chippewa.

## TRIBUNAUX.

**Cour Civile de District.**

James D. Crassons vs John F. Thomson, réclamation de $300 sur des billets.

Robert J. Maloney vs Jean D. Barthe, réclamation de $257.50.

John A. Levi vs New Orleans & Carrollton Railroad Light & Power company, action en dommages de $5,000.

A. Baldwin et compagnie vs Morgan, Louisiana and Texas Rail Road and Steamship company, action en dommages de $277.10.

Succession ouverte :
Gustave Miltenberger.

**Deuxième Cour Inférieure.**
Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :
Geo. Kellerman et Wm Casey, vol avec effraction et incendiaire : D. J. Keller, Vincent Palestine, John Gallaty, port d'arme cachée; Edw. Gabriel, Sarah Randolph, actes de violence; Baptiste Nelson, Ed Connolly, blessure.

Envoyés devant la Cour criminelle :
Léon Ferand, larcin; Estelle Sanders, larcin; Robert Miller, attaque à main armée.

En jugement :
Angello Calleto, violation de l'acte 18 de 1886; Richard Robelot, enlèvement.

## FAITS DIVERS.

**Procès en dommages.**

La maison Baldwin and Co. Ltd a enregistré hier un procès en cour civile contre la Morgan's Louisiana and Texas Railroad and Steamship Company, réclamant une indemnité de $267.10 à titre de dommages. Une certaine quantité de poudre de mine avait été achetée par les plaignants, dans l'Est, et avait été transportée par un des steamers appartenant à la compagnie, qui notifia aux acheteurs l'arrivée de la poudre de mine.

Il y avait un autre ordre à remplir pour le Costa Rica; sans s'inquiéter de savoir si on avait reçu livraison de poudre de mine à l'entrepôt de la compagnie, des ordres furent donnés pour que 200 petits barils qui s'y trouvaient fussent transportés sur le steamer en partance pour le Costa Rica.

Après le départ du bateau, il se trouva que la compagnie défenderesse découvrit qu'on avait à tort notifié la maison Baldwin, la poudre n'étant pas de la poudre de mine, et comme on ne pouvait point la remplacer par la poudre des barils en route pour le Costa Rica, on dut la rapporter. Ce malentendu a motivé la plainte portée contre la compagnie défenderesse, les plaignants voulant recouvrer le montant de leur commande.

**Plaintes contre le capitaine Cooper.**

Mme Moustier accuse de conduite inconvenante le capitaine Cooper pardevant le bureau de police, disant que le 11 mai il est entré malgré l'opposition faite dans sa résidence, 924 rue Bourgogne, qu'il a été très peu parlementaire dans ses paroles, si bien que l'une des filles de Mme Moustier a eu une crise nerveuse. Mme Moustier allègue encore que son fils George a été arrêté pour une offense commise par son frère Jules et condamné à une amende par le recorder Marmouget.

D'autre part, le capitaine Cooper affirme n'avoir pas dépassé les droits que lui constitue son mandat, et nie s'être introduit de force dans la maison de Mme Moustier.

D'après sa version, le capitaine déclare que des nègres faisaient du tapage juste devant cette demeure, et qu'il leur intima l'ordre de se taire et de rentrer chez eux.

Il voulut les disperser, et au lieu d'obtempérer aux ordres donnés, ils le raillèrent et firent mine d'être en humeur de batailler.

Son immixtion dans une maison habitée provient de ce qu'on lui avait dit qu'un acte blâmable y avait été commis par le jeune Moustier, d'où il avait jugé urgent de l'arrêter sans plus attendre.

**Accident mortel.**

Une enfant de 9 ans, Agnès McGhee, a été la victime d'un terrible accident survenu au coin des rues Cadix et Magasins. Sa mère l'avait envoyée à la grocerie. Un car conduit par le mécanicien Wilkie Brown passait juste au moment où l'enfant s'apprêtait à traverser de nouveau la voie.

La vitesse du car était modérée; la petite fille crut avoir le temps de traverser, et le mécanicien l'aperçut trop tard pour éviter un accident. Agnès fut atteinte, et précipitée sous les roues. On la transporta au poste de pompiers No 15, et l'ambulance fut appelée, mais avant son arrivée l'enfant rendit le dernier soupir. Elle demeurait rue de Cadix chez ses parents.

**Demande de dommages.**

M. John A. Lévi, qui est boiteux, et qui se sert de béquilles, réclame à titre de dommages $5,000 à la New-Orleans and Carrollton Railway Light and Power Company. Il se proposait de monter dans un car de cette compagnie au coin de l'avenue Jackson et de la rue Water, lorsque le car s'arrêta brusquement.

Le pauvre infirme tomba à terre, blessé au mollet, la tête fracturée. Il souffre encore par suite de lésions internes, d'où la plainte par lui enregistrée à cour civil de district.

Fait à la Nouvelle Orléans pour la Louisiana Tobacco Co., Limited.

Votre Favorit **Cigare** de 5¢
devrait être
**PremioS**
et il le deviendra si simplement vous en
*essayez un — Sans égal*

## LEGISLATURE.

**Chambre.**

Baton Rouge, 4 juin.

La Chambre se réunit à midi.

M. Marks communique une pétition des habitants du Bayou Lafourche s'opposant à l'endiguement de ce bayou en vue d'y établir des écluses.

M. Durio présente une résolution invitant le colonel J. W. Nicholson, de l'Université d'Etat, à prendre la parole devant l'assemblée.

L'orateur signe le bill interdisant le mariage entre cousins germains.

Le bill en faveur du colonel Zacharie est l'objet d'un rapport favorable.

NOTIFICATIONS DE BILLS.

Par M. Williams, pour forcer les pharmaciens et droguistes à payer licence, et pour régler la vente des liqueurs aux malades dans les localités où ces liqueurs sont interdites.

Par M. Frederichs, pour requérir l'avocat-général d'instituer des poursuites contre les corporations qui violent la Constitution et les lois.

Par M. Ventress, pour réglementer la vente des tickets par les compagnies de chemins de fer.

Par M. Hyams, pour transférer au fonds d'école, à l'avenir, le produit des ventes de terrains marécageux.

Par M. Carruth, pour amender la loi de 1880 relative aux avocats de district.

Par M. Caldwell, pour amender la loi relative aux colporteurs dans les paroisses.

M. Krumpleman, du 11e Ward que des affaires avaient retenu à la Nouvelle Orléans depuis l'ouverture de la session, fait sa première apparition.

**Sénat.**

Le Sénat se réunit à midi. 30 membres présents.

M. Cage présente une résolution qui demande plus d'espace pour les différents comités du Sénat. Adopté.

MM. Cage, Brady et Lambremont sont nommés membres du comité chargé de mettre cette résolution à effet.

Enfin M. Drey présente un bill relatif aux banques d'Etat et aux associations de banque.

COMITÉS.

LA QUESTION DU 7ME DISTRICT.

Le comité conjoint chargé de régler la composition des sept districts congressionnels que doit posséder la Louisiane en vertu du recensement de 1900 présente son rapport. Le bill proposé par M. Barrett reste intact, tel qu'il a été présenté.

Diverses réclamations se font entendre. Suivant le bill Barrett, les districts 4e, 5e, 6e et 7e forment le 3e district.

Voici les changements adoptés :

Paroisses—Ascension, Est Baton Rouge, Iberville, Est Féliciana, Livingston, Pointe Coupée, Ste-Hélène, St-Tammany, Tangipahoa, Washington, West Baton Rouge et West Feliciana.

3e. Assomption, Ibérie, Lafayette, Lafourche, St-Martin, Ste-Marie, Terrebonne, Vermillion.

7e Acadie, Avoyelles, Calcasieu, Cameron, Grant, Rapides et Vernon.

Le comité est revenu sur son vote d'hier, relatif au district sénatorial. Comme on avait soulevé une objection au point de vue constitutionnel, il a soumis l'affaire à l'avocat général.

LE BILL DES CARS D'ÉTOILES.

Le bill des cars séparés a été de la Chambre au Sénat.

Les représentants de Shreveport lui font toujours opposition; ils veulent tout au moins l'amender.

Le bill de M. Dupré permettant aux corporations municipales d'empiéter sur leurs revenus de l'avenir quand il s'agit d'améliorations urgentes a été adopté à une forte majorité.

Seulement il est interdit aux municipalités d'engager leurs revenus pour plus de 10 ans.

**Autour de la Législature.**

LA QUESTION DES CARS ÉTOILÉS.

Baton Rouge, 4 juin.

La plus grave question du moment à Baton Rouge, aussi bien qu'à la Nouvelle-Orléans et dans tout le reste de la Louisiane, c'est la question des cars à étoiles, ou si l'on veut des cars ou les races blanche et noire sont séparées.

Les opinions sont très divisées sur ce point, et l'on serait étonné si l'on se donnait la peine de s'enquérir, de voir tant de personnes occupant parmi nous une haute situation se prononcer nettement contre cette séparation. C'est que le bill Wilson soulève de graves questions d'ordre public et que bien des personnes craignent qu'il ne résulte des désordres de sa mise en application.

Nous ne nous attarderons pas à discuter à fond cette question qui est d'une si grande importance. Nous nous bornerons à donner ici le résultat du vote qui a eu lieu sur ce sujet à la Chambre des Représentants. Comme la question intéresse éminemment la Nouvelle-Orléans qui doit subir plus que toute autre localité les conséquences heureuses ou malheureuses de la loi, nous donnons la liste complète des votants pour et contre :

Pour la loi—Anders, Andrepont, Angellea, Balfour, Barrett, Bass, Bennett, Braud, Breslin, Bullion, Carruth, Casey, Chandler, Conerly, Cook, Dealune, Didier, Dornier, Dunshie, Durio, Dupré, Evans, Fayssoux, Foster, Friederichs, Gill, Haggerty, Henriques, Hewes, Hicks, Hyams, Irwin, Jacobs, Johnson, Kaliski, Kenner, Lacaze, Lancaster, Leblanc de Vermillon, Lecière, Léopold, McCaln, McVea, Madden, Manry, Marks, Marrero, Montgomery, Morrow, Newton, Neyland, Oakes, O'Connor, Pavell, Pearce, Percy, Picard, Polk, Price, Pugh, Reilley, Sellers, Smart de De Soto, Story, Thom, Trezevant de Ouest Carroll, Ventress, Wear, Wetstone, Wilder, Williams, Wilson de Tangipahoa, Wimberly de Bienville, Wimberly de Rivière Rouge, Young—Total 75.

Contre la loi—Amacker d'East Carroll, Burke d'Ibérie, Charbonnet, Cordill de Franklin, Dessauer, Dougherty d'East Baton Rouge, Hoth, Knop, McIlhenny d'Ibérie, Stroudback, Trezevant de Caddo et Ware d'Iberville.]

Total, 12.

75 voix contre 12 ; on voit que la majorité en faveur des cars séparés est énorme.

Mais il faut ajouter qu'il y avait 26 absents :

MM. Anderson, Barton, Bonvillain, Brannon, Cade, Caldwell, Clayton, Croom, Dale, Domengeaux, Duchamp, Easterly, Kenny, Krumpleman, Lea, Leblanc d'Assomption, Marble, Miller, Reinhardt, Sanders de Bossier, Smith, Smart d'Orléans, Steidley, Vincent, Wade et Wilson de Catahoula.

Mais la majorité n'en reste pas moins énorme en faveur de la loi qui est évidemment le vœu de la population.

Le bill va être envoyé au Sénat, qui le votera sans aucun doute.

Reste à savoir ce que va faire le gouverneur Heard.

On ne peut aujourd'hui rien affirmer à cet égard.

Tout ce que l'on sait c'est que, quand il était sénateur de l'Etat, il a déjà voté un bill exactement semblable à celui qui vient d'être adopté par la Chambre et le sera bientôt par le Sénat.

La question des pensions à accorder aux pompiers ou à leurs familles préoccupe également l'opinion. Mais il s'élève ici un obstacle assez sérieux.

Une pareille mesure suppose un fonds assez considérable. On demande à la ville d'allouer à ce fonds $14.000 par an. La ville est-elle bien en état, à l'heure qu'il est, de faire de pareilles largesses, si bien qu'elles soient? Rien n'est encore décidé à ce sujet et il est fort à craindre que ce projet ne puisse se réaliser cette fois.

**Toute Femme**
est intéressée et devrait être renseignée à l'égard du merveilleux
MARVEL Whirling Spray,
la nouvelle Seringue Vaginale. *Injection et Suction.* La meilleure—la plus sûre—la plus convenable. Elle nettoye instantanément.

Demandez-la à votre pharmacien. S'il ne peut vous donner la MARVEL, n'en accepter aucune autre, mais envoyez timbre pour un livre illustré—caché. Il donne toutes les particularités, tous les renseignements si précieux aux dames.
MARVEL CO., Bureau S D, Times Bdg, New York.
EN VENTE PAR
F. L. CUSACHE, Ltd., 540 rue du Canal.
CAPDAU'S PHAR., coin Canal et Rampart.
WILLIAMS' PHAR. coin Canal et Bourbon.
MORITZ L. KLEISDORFF, 1020 rue du Canal.
CHRISTIAN SCHMITZ, 1341 Champs-Elysées.
GUSTAVE KATZ, St-Charles, coin Jackson.
L. L. LYONS & CO., rue du Camp, coin Gravier.

**Allures suspectes.**

L'attention du veilleur privé Thomas Doody, de l'Illinois Central road, ayant été attirée par deux nègres qui rôdaient dans les parages de la cour du gouvernement, à l'Illinois Central, il les pourchassa. Un d'entre eux disparut ; mais l'autre entra dans la cour, puis ils se réunirent. Ces allures lui paraissant louches, Doody leur intima l'ordre de s'en aller, les menaçant de les arrêter. Un des noirs fit un mouvement suspect, comme s'il allait tirer son révolver. Doody voulut le devancer en tirant le sien, plutôt pour l'effrayer que pour le blesser, et fit feu. Le noir prit la fuite ; mais il fut atteint à la jambe droite.

Arrêté, il dit se nommer Sam Reed ; son compagnon le rejoignit plus tard, il se nomme Gilbert Sanders, alias John Banks. Tous deux sont des ouvriers de bateaux et disent demeurer à l'angle des rues Bienville et Franklin. Ce n'est qu'après avoir eu sa blessure pansée à l'hôpital que Reed a été écroué.

Doody s'est constitué prisonnier.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteille livrées à domicile.

**JOHN BONNOT**
Entrepreneur de pompes funèbres

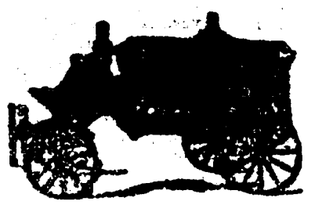

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1048.

Téléphone No 408.
**F. LAUDUMIEY & CO.,**
LIMITED.

ENTREPRENEURS DE
**Pompes Funèbres,**
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 2524
**JOSEPH RAY,**
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

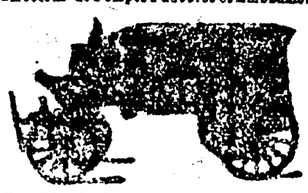

No 1309 Avenue Nord Remparts
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept 1901—1an

## PETITES ANNONCES.

ON demande—Une femme blanche connaissant la cuisine française et parlant français, 2405 rue Calliope, de 9 h. à midi.
3 juin—6 f

A LOUER — Une laiterie en bon état pouvant contenir 50 vaches. S'adresser à Léon Quentin, 4401, rue Marais près Pologne. 31 mai—1 sem

**HOSTETTER'S STOMACH BITTERS**
Est un spécifique contre les maux d'estomac, de foie et d'intestins et est appuyé par des centaines d'attestations volontaires. Nous engageons par conséquent tous ceux qui souffrent d'Indigestion, de Dyspepsie, Plaintiness, Constipation, Maux de tête ou Désordres au Foie et aux Reins à l'essayer. Il vous guérira. En vente chez tous les pharmaciens avec notre Timbre Privé autour du col de la bouteille. Evitez les substitutions.

**Mort subite.**

Aleck Smith, un homme de couleur âgé de 56 ans, est mort subitement hier soir en sa demeure, rue Tchoupitoulas, 622. Le coroner a été avisé.

**Chute.**

James Connors, qui demeure rue St Ferdinand, 934, se trouvait sur la plateforme du car No 159 de la ligne Claiborne hier soir, lorsqu'il est tombé à l'angle des rues St Claude et Féliciana, se blessant au corps.

## AMUSEMENTS.

**WEST END,** CE SOIR ET toute la semaine
BROOKE et ses Fameux Orchestre de Marine de Chicago
THE GOOLMANS Artistes Musicales
ASCOTT ET EDDIE, Acrobates comiques.
VITAGRAPHE ET AUTRES ATTRACTIONS
Sièges Réservés en vente au Magasin de Musique de Medina, 914 Canal, et au Département de Détail A. Baldwin et Cie., Ltd., Camp et Commune.
19 mai—

**ORPHEUM ATHLETIC PARK**
Ce Soir.
...Vaudeville Moderne d'Été ..
TOUT EST NOUVEAU !
SWAN ET BAMBARD, PURCELL ET MAYNARD, SADIE TOWNSEND, S HROCK ET RICE, TRIO GILLEN, EDDIE MACK, NOUVEAUX TABLEAUX ANIMÉS.
Prix d'entrée—15 cents ; sièges réservés 10 et 20. En vente chez Clark, 524 rue du Canal. 1er juin—

**Mandeville, Lewisburg et Madisonville.**
STEAMER NEW CAMELIA.
Commençant le 17 avril 1902.
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées :
Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
14 avril—

## AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet. Nouvelle-Orléans, le 14 mai 1902. —Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 10 juin 1902, la 2:30 heures P. M., pour le travail et le matériel nécessaire pour la construction complète du quai, de la rue Ste Anne à la rue St Philippe, connu comme le Picayune Tier, en conformité avec les plans et spécifications enregistrées. Le bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de mille dollars devra accompagner chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat. Les spécifications, plans et formes en blanc de la soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman & Malochée, ingénieurs, 310 rue Carondelet. Les soumissions devant être endossées "soumissions pour la construction du quai du Picayune Tier, et adressées au Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans. Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure.
HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.
15 mai — 15 au 10 juin inc

**Avis.**

Avis est par le présent donné qu'un acte sera présenté à la présente session de l'Assemblée Générale de la Louisiane pour amender l'act 87 de 1878 et l'acte 74 de 1877, Ses. Ex. concernant le Bureau de l'Administrateur Public pour la Paroisse d'Orléans.
29 mai—1m jeu

---

d'attendre le jour.

—Comme vous voudrez, mademoiselle Andrée.....Pourtant, j'aurais bien voulu vous mettre en voiture.

—Vous partez, vous ?

—Je vous attendrai, si vous persistez à vouloir rester. Seulement, je ne vous cacherai pas, que je serais content de rentrer ....afin de dormir quelques heures....

"Il n'y a que ce moyen, pour moi, d'avoir la tête à mes affaires, et j'ai des rendez vous urgents, tant dans mon cabinet qu'au dehors, aujourd'hui.

—Alors....en effet.....je ne voudrais pas être la cause....Il serait plus raisonnable de s'en aller.

Elle parlait en hésitant, avec des rougeurs succédant à des pâleurs subites.

Son cœur battait davantage, sous la mousseline de son corsage, qu'il n'avait battu au plus fort de la danse.

Comme elle serait heureuse d'être reconduite par lui, si loin, jusqu'à la porte de Saint-Mandé, presque jusque chez elle.

Et comme elle avait peur !

Entrevoyait-elle un danger ?

Son innocence, jusqu'alors épargnée, avait-elle le soupçon de ce que pouvait être ce danger ?

Les yeux d'Andrée Hellin s'étaient-ils ouverts à des réalités ignorées ?

Elle n'avait rien appris cependant, malgré les leçons de français deux fois par semaine, chez l'Espagnole où l'envoyait le patron de son frère.

Celle-ci prétendant jouer à la femme légitime, étalait en paroles devant elle, une rigidité de mœurs impeccable.

Si la jeune fille lui convenait comme pour maîtresse de français, la trouvant trop jolie pour la mettre en contact avec son ou ses protecteurs, elle s'arrangeait de façon à se trouver absolument en tête-à-tête aux heures des leçons.

Andrée sortait donc de la villa du Ranelagh comme elle y entrait, sans la moindre arrière-pensée au sujet de son élève.

Elle était pourtant toujours aussi émue lorsqu'elle la quittait.

Très souvent, au bout de l'avenue Raphaël, qu'elle longeait pour regagner son tramway, elle rencontrait M. Cameron.

Car c'était toujours le hasard.

Il le prétendait du moins.

Le croyait-elle ?

On se disait quelques mots.

Roger n'osait rien risquer.

Il la quittait mécontent.

Elle s'en allait heureuse.

Ce soir, il lui prit au vestiaire son humble manteau, qu'elle eût voulu cacher dans un coin et ne mettre que dehors.

Et il descendit derrière elle l'escalier, le large escalier illuminé.

Une file de fiacres stationnaient encore le long du trottoir.

Le jour n'était point venu.

Roger tira une portière parlementa avec le cocher.

Il alla à une autre voiture, causa encore une minute avec l'automédon, puis tira de nouveau la portière, et fit entrer la jeune fille.

Il était près d'elle.

Le fiacre roulait.

De suite presque, André sentit qu'un bras lui entourait la taille.

Elle n'eut pas un mouvement de résistance lorsque ce bras se resserra.

Très faible, son cœur battant à l'étouffer, elle se laissa prendre par l'étreinte, cachant seulement sur l'épaule du jeune homme, son visage où celui-ci cherchait la bouche.

Et ils restèrent ainsi, lui l'enveloppant toujours plus étroitement, fouillant ses cheveux, son cou, avec des baisers fous ; elle, blottie là, et si heureuse qu'elle en avait une défaillance.

Le fiacre roulait cahotant.

Qu'elle fut vite franchie, la distance pourtant longue entre le boulevard Malesherbes et la porte de Saint-Mandé.

Obéissant à l'ordre reçu, le cocher arrêtait juste à l'endroit convenu.

—Ma chérie, demanda Roger, ma petite Andrée adorée, quand nous reverrons-nous ?

—Je ne sais pas.

—Vous ne savez pas !.... Il faut savoir .... Ne voulez-vous pas que nous nous revoyions ?

Oui.

Elle articula si bas cette syllabe, qu'il la lui fit répéter.

—Voulez vous, ma petite Andrée, que nous nous revoyions ?

—Oui.

—Je vous aime de toutes mes forces....Vous aussi, alors ?

—Oui.

—Il faut nous rencontrer, nous retrouver quelque part.... Quelque part, où nous serons libres de causer....de rester ensemble un peu....Ma petite Andrée, dites-moi où nous nous reverrons.

—Je ne sais pas....où vous me direz.

—Où je vous dirai....Alors, voulez-vous....voulez-vous chez moi ?

—Chez vous....Oh ! non.

—Pourquoi ?

Elle se détacha de ses bras avec un effroi qu'il sentit.

— Ma chérie .... Vous avez peur de moi ?

—Non.

Il l'avait reprise, moins étroitement.

—Vous tremblez.

Il entendit un sanglot, et comme il rapprochait de lui, le buste frêle, il sentit le cœur palpiter.

—Je vous aime et vous pleurez; vous voilà comme un oiseau effarouché, qui craindrait pour sa pauvre petite vie....Faut-il que nous nous séparions ici, pour ne nous revoir jamais ?

Il la sentit cette fois se blottir d'instinct contre lui.

Il répéta :

—Préférez vous que nous ne nous revoyions jamais ?

Non, non....

—Alors, mon adorée, venez,.. Jeudi voulez vous ?...en sortant de votre leçon, en revenant du Ranelagh ?....

—L'après midi ?....Et si Pierre me voit....

Roger feignit de penser seulement à cet obstacle : le jeune frère, le petit Pierre.

—C'est vrai....Non, nous ne pouvons pas....Eh bien, en sortant de l'avenue Raphaël, nous nous rejoindrons....au bout.... à la station de tramways .... Nous prendrons une voiture, et nous irons....n'importe où....à la campagne, s'il fait beau.....

"Au commencement de mars, il y a dans les bois de Saint-Cloud quelques violettes déjà...

"Voulez-vous que nous allions cueillir les premières violettes ?

—Je veux bien. Mais..... maman....que lui dirai-je ?

—Que votre élève vous retient toute l'après-midi le jeudi..... Une fois par semaine, ma petite Andrée, une fois quelques heures ensemble, ce sera bien peu encore.

—Jeudi, soit.. Je serai à la station de tramways. ..à deux heures....

Ces paroles basses, ces phrases coupées, ils n'avaient pas mis plus de deux minutes à les échanger.

De son siège le cocher parla.

Roger baissa la glace.

—Est ce là, bourgeois ?

—Non, un peu plus loin..... Prenez la première allée à gauche et suivez....Je vous dirai lorsqu'il faudra vous arrêter.

Puis, relevant la glace pendant que le fiacre se remettait en branle :

—Je préfère vous déposer devant chez vous....Vous descendrez, refermerez la portière et pendant que vous traverserez votre jardinet, la voiture tournera et me ramènera vers Paris ....Ni vu ni connu, vous direz simplement à madame Hellin—ce qui eût eu lieu, si vous aviez été assez méchante pour refuser que je vous accompagne—que je vous ai fait monter dans un fiacre dont j'ai pris le numéro....

"Ma chérie, encore un baiser ....Des secondes comme celles-là passent vite....trop vite !

La voiture roula de nouveau sept ou huit minutes.

—C'est là, fit Roger qui passait sa tête à la portière, du côté opposé à celui où se trouvait la maison de ses parents, et cent cinquante mètres plus loin celle de la veuve.

Le cocher arrêta devant la petite porte donnant accès au jardinet.

Andrée descendit, légère, après un dernier, un brûlant baiser qu'elle laissa prendre sur sa bouche souriante.

La porte n'était fermée qu'au pène.

Il la vit s'engager dans l'allée étroite, montant les trois marches conduisant au rez-de-chaussée.

—Partez dit-il au cocher.

Et le fiacre tournant, repassa devant la maison close, où dormaient son père et sa mère.

Roger Cameron eut, en regardant, dans le jour brumeux qui naissait, les persiennes fermées de la chambre à coucher, l'émotion d'une étreinte brutale, l'empoignant et réveillant ce qui ne peut être entièrement mort chez un homme de vingt-huit ans, né honnête et de parents honnêtes : la conscience.

*A continuer.*

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve
DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.
MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VERTES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander "Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.
Vingt-Cinq Cents la Bouteille.